

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:460237-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Saint-Avé: Travaux de marquage routier
2017/S 221-460237**

Avis d'attribution de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Commune de Saint-Avé
Mairie de Saint-Avé, place de l'Hôtel de Ville
À l'attention de: Madame le maire
56890 Saint-Avé
France
Téléphone: +33 297607010
E-mail: fad@saint-ave.fr
Fax: +33 297445891

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: <https://marches.megalisbretagne.org>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché

Travaux de signalisation horizontale sur les voies de la commune de Saint-Avé.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux
Exécution
Code NUTS FRH04

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Travaux de signalisation horizontale sur les voies de la commune de Saint-Avé.
Accord-cadre à bon de commande passé avec un opérateur économique en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45233221, 44811000

II.1.6) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.2) **Valeur totale finale du ou des marché(s)**

II.2.1) **Valeur totale finale du ou des marché(s)**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE):

Directive 2004/18/CE

1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

2) Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive.

Le montant du marché est inférieur au seuil de publicité européenne pour les marchés de travaux.

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

1. Prix des prestations. Pondération 50

2. Valeur technique. Pondération 45

3. Performances en matière de protection de l'environnement. Pondération 5

IV.2.2) **Enchère électronique**

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

MARQUAGE ROUTEIR

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Numéro de l'avis au JOUE: [2017/S 205-424078](#) du 25.10.2017

Section V: Attribution du marché

Marché n°: 2017_016

Intitulé: Travaux de signalisation horizontale sur les voies de la commune de Saint-Avé

V.1) **Date d'attribution du marché:**

13.11.2017

V.2) **Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues: 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique: 1

V.3) **Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**

Aximum

Agence Centre-Ouest Route de Saint-Étienne de Montluc

44220 Couëron

France

V.4) **Informations sur le montant du marché**

V.5) **Information sur la sous-traitance**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.2) **Informations complémentaires:**

Le marché est attribué à la société Aximum (44220 Couëron) sur la base d'un montant estimatif annuel de 30 392,28 EUR HT (offre négociée).

Le marché est consultable à l'adresse indiquée en entête dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif

3 contour de La Motte

35000 Rennes

France

Téléphone: +33 223212828

Adresse internet: <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

Fax: +33 299635684

Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso, BP 24209

44042 Nantes Cedex

France

Téléphone: +33 253467983

Fax: +33 253467979

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif

3 contour de La Motte

35000 Rennes

France

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

15.11.2017